



NOUVELLE-AQUITAINE : LA FORCE DU COLLECTIF AU SERVICE DE L'INNOVATION

Créé en 2017 à l'initiative d'entrepreneurs de l'agglomération Rochelaise et de la collectivité, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, Atlantic Cluster fédère désormais une centaine d'acteurs. Un collectif fort dévoué à la mise en œuvre d'une feuille de route tournée vers l'innovation.

S'adapter aux mutations économiques, écologiques et sociétales à l'échéance 2028 : tel est le cap fixé par la région Nouvelle-Aquitaine dans sa feuille de route, destinée à accompagner les 2187 établissements de la filière nautique et navale, parmi lesquels l'on compte certains des plus grands constructeurs de bateaux en France et au monde.

Volonté conjointe de la Région Nouvelle-Aquitaine et d'Atlantic Cluster, la feuille de route des industries nautiques et navales, votée en séance plénière en mars 2023, met l'accent sur les défis, et la nécessaire transition d'un secteur qui génère 20 % du chiffre d'affaires réalisé en France, classant l'industrie nautique et navale néo-aquitaine au deuxième rang national. Elle s'oriente autour

de quatre axes majeurs : soutenir la transition énergétique et écologique de la filière, accroître l'attractivité des métiers et consolider l'offre de formation, accompagner le développement à l'export et repenser les modes de commercialisation.

Réponse collective aux enjeux stratégiques

Pour la filière, l'élaboration d'un tel plan d'action représente un intérêt stratégique majeur : en soulignant les besoins et les enjeux d'une transition désormais incontournable, la feuille de route, établie grâce aux travaux de concertation menés par la Région, l'Atlantic Cluster et un écosystème d'entreprises durant l'année 2022, met également en

exergue l'importance stratégique d'une réponse collective, notamment en ce qui concerne la transition écologique, ou la refonte de l'offre de formation en Nouvelle-Aquitaine.

Et si les défis qui attendent les professionnels du secteur sont nombreux, ils s'inscrivent dans une logique de coopération, portée par les forces vives du secteur. « **Notre ambition était de créer une synergie entre les différents acteurs du secteur dans la région, afin de prendre en main notre développement et valoriser notre savoir-faire** » explique Gaëlle Pallu de La Barrière, Déléguée générale d'Atlantic Cluster.

« **Hormis la fibre de verre, l'ensemble de la chaîne de valeur est pourvu en Nouvelle-Aquitaine,**

souligne Gaëlle Pallu de La Barrière. **Entre les constructeurs de bateaux, les fabricants de mats, l'industrie vélique, et l'accastillage, pour ne citer qu'eux, cela représente entre 80 et 90 % de la production. Nous pouvons travailler en circuit court** ». Un enjeu stratégique majeur à l'aune des ambitions posées par la région – faire de la Nouvelle Aquitaine la première région décarbonée de France à l'horizon 2030 – qui met en lumière le poids du collectif dans la mise en place des transformations à venir.

S'appuyer sur les forces vives

Car si l'objectif annoncé peut sembler ambitieux, son accomplissement repose sur la qualité des échanges menés en amont entre les pouvoirs publics, les acteurs du secteur et leurs partenaires tels que l'ADEME, l'ADI Nouvelle Aquitaine, le S2E2, la CCI internationale Nouvelle Aquitaine, le GICAN, la FIN... Des travaux de concertations constructifs et décisifs, tandis que se dresse la nécessité de proposer une réponse collective aux enjeux de demain.

« Ce qui est intéressant dans l'élaboration de cette feuille de route, c'est qu'en réunissant les forces vives, on s'est rendu compte que l'on pouvait aborder l'ensemble des sujets qui nous semblaient prioritaires, détaille Fabienne Baron en sa qualité de vice-présidente d'Atlantic Cluster. Que ce soit en termes de formation, d'infrastructures, ou d'innovation, on avait des réponses à apporter parce qu'on avait des interlocuteurs privilégiés autour de la table. De fait, on a très vite acté que pour écrire cette feuille de route, on devait s'appuyer sur ces forces vives »

« Le cluster a joué un rôle de catalyseur dans l'écriture de cette feuille de route, abonde Gaëlle Pallu de La Barrière. Les jalons de la concertation avaient été posés en amont, notamment via des groupes de travail sur la R & D, le management environnemental, la revalorisation des métiers de la filière et de son offre de formation. »

Innover se conjugue au pluriel

Dénominateur commun à toutes les entreprises rassemblées sous la bannière d'Atlantic Cluster, le besoin d'innovation est au centre de toutes les attentions. Un vecteur de succès qui se doit d'être conjugué au pluriel tant il nécessite une prise de conscience collective des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques. Une marche qui serait impossible à franchir pour une entreprise seule.

Soutenues financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine, les CDA de La Rochelle et de Rochefort ou encore la COBAS, un certain nombre d'expérimentations sont menées conjointement en région, notamment dans le domaine de la propulsion vélique ou de l'écoconception des bateaux. Des initiatives rendues possibles par les nombreux ateliers, tables rondes et temps d'échanges chapeautés par Atlantic Cluster. **« Quand on rencontre d'autres chefs d'entreprise, on partage souvent les mêmes interrogations, témoigne Fabienne Baron, également présidente de Neo Sailing Technologies. C'est tout l'intérêt de parler d'une même voix quand il s'agit d'intérêts convergents et d'expériences communes. » ■**

Formation : une transformation nécessaire pour former aux métiers de demain



Vincent Ollivaud

Adapter la formation aux métiers de demain est un enjeu crucial pour la filière nautique et navale.

Au cœur de la feuille de route de l'industrie navale et nautique en Nouvelle Aquitaine, la formation occupe une place charnière. Une nécessité tant les transformations qui se dessinent sont de nature à bouleverser durablement les besoins de la filière, comme le confirme Fabienne Baron, vice-présidente d'Atlantic Cluster : **« En premier lieu, les acteurs de la filière rencontrent souvent des difficultés à recruter ; à l'heure actuelle, il y a des besoins qui ne sont pas fournis. À plus long terme, la transformation de la formation est nécessairement liée aux nouveaux métiers que la filière génère de par sa transformation annoncée. »**

Les métiers liés par exemple à la motorisation électrique des bateaux, ou encore à leur écoconception, nécessitent l'acquisition de nouvelles méthodes et d'un savoir-faire qui n'est pas encore pourvu à l'heure actuelle. **« La formation contribue grandement à l'attractivité des métiers, et à l'attractivité du territoire, souligne Gaëlle Pallu de La Barrière, Déléguée générale d'Atlantic Cluster. Je pense notamment aux formations en voilerie, qui sont pour l'instant inexistantes en Nouvelle Aquitaine. La logique veut que les formations proposées sur le territoire répondent à notre chaîne de valeur. À nous de proposer une offre de formation adaptée aux besoins, qui nous permettra non seulement d'attirer de nouveaux talents chez nous, mais aussi de faire en sorte qu'ils restent. »**

Pour répondre à ce besoin, une cartographie de l'offre de formation offerte sur le territoire néo-aquitain a été réalisée ces dernières années. Elle devrait permettre à terme de mener à bien les réflexions en cours, portant notamment sur la création d'un campus des métiers, le premier de ce type en Nouvelle Aquitaine. **« Il faut non seulement prendre le temps d'identifier, de caractériser les besoins, mais aussi mettre l'ensemble des acteurs autour de la table. C'est un travail de longue haleine »** commente Fabienne Baron. Une réflexion qui implique non-seulement les professionnels du secteur mais qui touche également à la formation initiale : **« Il y a fort à parier qu'il faudra introduire de nouvelles technologies aux programmes des lycées et des centres de formation, de façon à ce que les élèves puissent plus facilement intégrer une industrie qui tend à ces nouvelles technologies »**, conclut-elle.

Chiffres clés

2 187

La filière nautique et navale en Nouvelle Aquitaine représente 2187 établissements. Près de la moitié de ces établissements sont issus des industries nautiques et navales

(source : Région Nouvelle Aquitaine)

20 %

En réalisant 20 % du chiffre d'affaires national, la filière nautique en Nouvelle Aquitaine est la deuxième de France. Elle se classe première en nombre d'établissements, et au 2^e rang en nombre d'emplois.

(Source : FIN)